

29 septembre 2009

09.385

Question Daniel Schürch

Est-ce que les exigences d'Hôpital neuchâtelois ne sont-elles pas décalées?

La crise frappe durement notre canton, de nombreux étudiants arrivent sur le marché du travail dans de difficiles conditions. La HE-ARC forme à Neuchâtel des infirmières et des infirmiers, ceux-ci lors de postulations se voient répondre que certains services n'engagent pas de personnes sans expérience professionnelle.

Est-ce que le Conseil d'Etat ne devrait pas encourager nos hôpitaux à engager et sans conditions le personnel indigène?